

## Budget initial 2024

*Vu le code de l'éducation,*

*Vu le décret n° 2012-715 du 7 mai 2012 modifié fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon,*

*Vu le décret du 24 mai 2023 portant nomination de Emmanuel TRIZAC dans les fonctions de président de l'École normale supérieure de Lyon,*

*Vu la décision n° 2023-134 du 20 novembre 2023 relative à la composition du conseil d'administration de l'École normale supérieure de Lyon,*

*Vu le règlement intérieur de l'École normale supérieure de Lyon,*

Après en avoir débattu,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 14 décembre 2023, prend la délibération suivante :

### Article 1.

Le conseil d'administration de l'ENS de Lyon approuve, à l'unanimité des suffrages exprimés, les autorisations budgétaires suivantes :

- 2046,2 ETPT dont 1868,4 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 177,8 ETPT hors plafond d'emplois législatif
- 163 000 394 € d'autorisations d'engagements dont :
  - 114 944 362 € en personnel
  - 42 745 390 € en fonctionnement
  - 5 310 642 € en investissement
- 164 447 553 € de crédits de paiements dont :
  - 114 944 362 € en personnel
  - 43 076 338 € en fonctionnement
  - 6 426 853 € en investissement
- 149 238 261 € de prévisions de recettes

- -15 209 292 € de solde budgétaire

## Article 2.

Le conseil d'administration approuve, à la majorité des suffrages exprimés, les prévisions comptables suivantes :

- 5 337 054 € de trésorerie, soit une variation de -16,1M € par rapport au compte financier 2022
- -9 301 364 € de résultat patrimonial
- -5 781 998 € d'insuffisance d'autofinancement
- 1 751 455 € de fonds de roulement, soit une variation de -9,7M € par rapport au compte financier 2022

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

*Nombre de membres participant à la délibération (présents ou représentés) : 23*

*Nombre de voix favorables : 17*

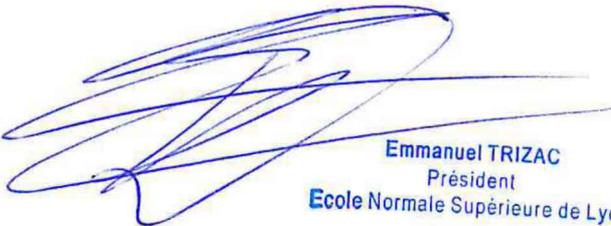
*Nombre de voix défavorables : 3*

*Nombre d'abstentions : 3*

Fait à Lyon, le 14 décembre 2023

Le président de l'ENS de Lyon

Emmanuel Trizac



Emmanuel TRIZAC  
Président  
Ecole Normale Supérieure de Lyon

